



PRIX CANTONAL DES DROITS DE L'ENFANT (édition 2020)

Le prix cantonal des droits de l'enfant, lancé pour commémorer les 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant, est destiné à récompenser toute personne ou groupement issu des milieux privés ou associatifs ayant œuvré à une réalisation exemplaire dont l'impact est positif en termes des droits de l'enfant pour Genève.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Personne physique Personne morale
(cocher la case correspondante)

Nom du candidat ou de l'organisme :

Intitulé de la réalisation :

Nom, prénom et fonction de la personne responsable du projet :

Buts ou activité principale du candidat ou de l'organisme :

Adresse principale :

Privée Professionnelle

Téléphone :

Email:

Site Web:

Résumé du projet (Texte de 1500 à 2500 caractères espaces compris):



Date de réalisation du projet : _____

Votre projet s'inscrit prioritairement dans le domaine :

- Promotion des droits et devoirs
- Loisirs, culture et sport
- Participation et citoyenneté
- Santé et bien-être
- Education et formation

Ne cocher qu'une seule case, le domaine principal si plusieurs concernés.

Date et signature manuscrite du-de la répondant-e légal-e : _____

***Le formulaire dûment rempli, accompagné du dossier complet doit être retourné en un
exemplaire
au plus tard le 15 septembre 2020 (nouveau délai)***

Par voie électronique à sesac@etat.ge.ch